

## TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS

51024



F+ : Extrêmement inflammable



2.1 : gaz inflammable.

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS.  
 Identification du produit : Aérosol.

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage : Nettoyage, dégraissage des contacts et appareils électriques (moteur, allumage, bobine etc...)  
 Réservé à un usage professionnel.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Identification de la société : FAREPRO  
 5 Rue de Broglie  
 22300 LANNION  
 Tél. 02.96.48.10.60  
 Fax. 02.96.48.10.77  
 mail : info@farepro.fr  
 site : fareprodirect.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59 (INRS)

## 2. Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: F+; R12  
 R66

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

: Non réglementé.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

- Symbole(s)



: Extrêmement inflammable.  
 Cette préparation est soumise à la réglementation Européenne sur l'étiquetage conformément à la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.

**TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS**

**51024**

**2. Identification des dangers (suite)**

- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Conseils de sécurité** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.  
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- Autres** : Réservé à un usage professionnel.

**2.3. Autres dangers**

Aucune dans des conditions normales.

**3. Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Alcanes (Iso) en C11-C15	: 75 à 100 %	90622-58-5	292-460-6	----	----	Xn; R65 R66 -----
Carbon dioxyde	:	124-38-9	204-696-9	----	----	----- Press. Gas (H280)

**4. Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Premiers soins**

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- \* - **Ingestion** : Ingestion peu probable.
- **Contact avec les yeux** : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

/

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

## TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS

51024

**5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre. sèche,
- Contre-indiqué : Eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Risques particuliers** : La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. Leur inhalation peut être dangereuse.  
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**5.3. Conseils aux pompiers**

- \* **Classe d'inflammabilité** : Extrêmement inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.  
Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions générales** : Aérer la zone.  
Ecarter toute source d'ignition.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.  
Ne pas fumer.  
Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Mesures après fuite / épandage** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets : Voir section 13 pour plus de détails

**7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS**

**51024**

**7. Manipulation et stockage (suite)**

- Général** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.  
 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.  
 Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.  
 Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols.  
 Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.
- Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.  
 Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation.  
 Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.  
 Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Stockage** : Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols.  
 Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock. Ne pas fumer.
- Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas ( risque de fuites par compression).
- Il est recommandé :
- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.
  - d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.
- Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.  
 Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de** : Flamme nue.  
 Rayons directs du soleil.  
 Chaleur.  
 Étincelles.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

## TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS

51024

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

## 8.1. Paramètres de contrôle

/

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## • Aspect

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore.

## • Odeur

- Odeur : Léger (légère).
- Seuil olfactif : /
- pH : /
- pH : Non applicable.
- Point de fusion / Point de congélation : /
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : /
- T° d'ébullition initiale [°C] : 185
- T° d'ébullition finale [°C] : 213
- Point d'éclair : /
- Point d'éclair [°C] : > 62
- Taux d'évaporation : /
- Inflammabilité : /
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : /
- Pression de vapeur : /
- Densité de vapeur : /
- Densité relative : /
- Densité : 0.77
- Solubilité : /
- Solubilité dans l'eau : Produit insoluble dans l'eau.

## TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS

51024

## 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- Coefficient de partage : n-octanol / eau : /
- Température d'auto-inflammabilité : /
- Température de décomposition : /
- Viscosité : /
- Propriétés explosives : /
- Propriétés comburantes : /

9.2. Autres informations

Autres : Pression de l'aérosol à 20°C : 5 bars.

## 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

/

10.2. Stabilité chimique

Aucune dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.  
Rayons directs du soleil.  
Flamme nue.  
Etincelles.

10.5. Matières à éviter

Matières incompatibles : Oxydants forts.  
Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone.  
Monoxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- Cutanée : Peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.

## TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS

51024

## 11. Informations toxicologiques (suite)

- Oculaire : Peut causer une irritation des yeux.

## 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur le produit : Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance - dégradabilité

/

12.3. Potentiel de bio-accumulation

/

12.4. Mobilité dans le sol

/

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

/

12.6. Autres effets néfastes

/

## 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Evacuer les bombes aérosols usagées ou endommagées sur des sites de  
décharge autorisés.

## 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de  
déclaration sous le régime des quantités limitées.

Numéro ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F, (D)

Nom d'expédition des Nations unies : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F, (D)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger



**TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS**

**51024**

**14. Informations relatives au transport (suite)**

: 2.1

**Transport terrestre**

- ADR/RID : Class : 2  
Group : F

- I.D. n°: : --

**Classe(s) de danger pour le transport** : 2

**Transport par mer**

- IMO-IMDG : Classe 2

- IMDG-Pollution marine : YES

- N° de fiche de sécurité : F-D S-U

**Transport aérien**

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 203  
Packaging instructions passenger: 203

- Désignation officielle de transport : AEROSOLS

- IATA : 2

Groupe d'emballage IATA : F

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage : F

Groupe d'emballage IMO : F

**14.5. Danger pour l'environnement**

/

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

/

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non concerné

**15. Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

DIRECTIVES ET REGLEMENTS EU APPLICABLES :  
Règlement (EU) n° 453/2010 modifiant le règlement 19 07/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.  
Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

**France** : Préparation relevant du tableau des maladies professionnelles n°: 84 (présence d'hydrocarbures).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

/

**16. Autres informations**

**Texte des Phrases R du § 3** : R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 9 / 9

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 26 / 1 / 2009

**TOPCONTACT NETTOYANT DE CONTACTS GRAS****51024****16. Autres informations (suite)**

**Autres données** : Imp. DL4  
**Date d'impression** : 9 / 2 / 2012

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité, sont conformes au REGLEMENT (UE) N°453/2010 annexe 2 modifiant le règlement 1907/2006.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document****FAREPRO**

5 Rue de Broglie 22300 LANNION

Tél. 02.96.48.10.60

Fax. 02.96.48.10.77

mail : info@farepro.fr

**Centre Antipoison - Tél :**